



Formation SEI05

Gestion des déchets : réglementation, collecte et traitement

Public

- responsable ou animateur QSE - Qualité Sécurité Environnement
 - responsable ou animateur en charge des déchets
 - dirigeant d'une PME/PMI
 - responsable, gestionnaire ou animateur d'un parc d'activités
- NB : cette formation peut être proposée aux membres d'un club d'entreprises

Durée : 1 jour
Prix (en inter) : 580 € HT
 par personne pour le module complet
[Voir nos tarifs dégressifs !](#)
Prix (en intra) : Nous consulter
 pour un groupe jusqu'à 10 personnes

Objectifs opérationnels

Compétences finales attendues sur le terrain suite à la formation.

- Naviguer et rechercher une information utile dans le code de l'environnement sur le sujet des déchets
- Classer les déchets générés par une activité au sens de l'annexe II l'article R. 541-8 du code de l'environnement
- Appréhender les obligations complémentaires liées au classement ICPE
- Identifier les acteurs de la gestion des déchets et les rôles de chacun
- Distinguer la pré-collecte, le stockage et la collecte
- Choisir l'équipement adapté à la nature du déchet, la quantité produite et au mode de transport
- Distinguer et définir les 4 modes de traitement des déchets

Contenus

Réglementation

- les grands principes du code de l'environnement, par exemple :
 - la responsabilité du producteur/détenteur du déchet
 - la hiérarchie des modes de traitement des déchets
- les différents types de déchets selon le code de l'environnement : emballages, huiles usagées, piles et accumulateurs, DEEE...
- la classification des déchets au sens de l'annexe II l'article R. 541-8 du code de l'environnement
- les obligations complémentaires liées au classement ICPE

Les acteurs de la gestion des déchets

- les EPCI : CC, CA, CU, Syndicats...
- Ministère en charge de l'environnement, DREAL
- les organismes para-publics : ADEME, Eco-Emballages
- les éco organismes

Pré-collecte, stockage, collecte : modes, équipements, transports

- pré-collecte : bacs roulants, GRV, ...
- stockage : bennes, compacteurs, big-bag...
- collecte : benne ordures ménagères, camions DI, ...

Le traitement

- réemploi et recyclage
- valorisation matière
- valorisation énergétique
- enfouissement

Mise en œuvre sur une étude de cas

Mise en situation sur des cas concrets : de la définition du déchet à son élimination.
 NB : dans le cadre d'une formation intra (pour former plusieurs collaborateurs d'une même structure) l'exercice concret pourra être inspiré de la réalité de l'entreprise

Formateurs

Auddicé environnement

Bureau d'études en environnement, développement durable, biodiversité, sites et sols pollués, transition énergétique.



Nathalie NOWAK
Juriste

JLD Environnement Conseil

Études, conseil et formation sur la gestion des déchets.



Jean-Louis DEBUS
Gérant de JLD Conseil
20 ans d'expérience en
gestion des déchets.